

Plan stratégique de recherche et de recherchecréation

2020/2025





<u>PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE</u> RECHERCHE-CRÉATION 2020-2025

PRÉAMBULE

En misant sur une stratégie « créative et audacieuse » ainsi que sur l'engagement des membres du corps professoral, des étudiantes et étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a su se démarquer en recherche et en recherche-création et acquérir une notoriété qui va bien au-delà des frontières de ses territoires d'ancrage. Animés par la curiosité intellectuelle et le désir de générer des retombées pour la société, les chercheuses et chercheurs de l'UQAT s'efforcent de faire progresser les connaissances en proposant des solutions efficaces à des problèmes complexes. S'appuyant sur des réseaux régionaux, nationaux, internationaux, des associations avec diverses collectivités ainsi que de nombreux partenariats, les travaux de recherche et de recherche-création réalisés à l'UQAT se distinguent à la fois par leur excellence et leur pertinence.

Dans ce plan stratégique, l'UQAT réaffirme sa volonté d'encourager l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans toutes ses sphères d'activité. En tant qu'établissement universitaire, l'UQAT reconnaît son devoir de contribuer aux changements collectifs et à la construction d'une société juste et équitable en cultivant des mentalités inclusives, un milieu de formation collaboratif, créatif et innovant. Conformément à sa vision institutionnelle, elle favorise un environnement d'exception en recherche, en recherche-création et en formation de la relève, reconnu pour ses contributions scientifiques, son ouverture sur le monde, son engagement envers le développement de la société et sa proximité envers les individus et les collectivités.

S'appuyant sur une approche unique, l'UQAT se distingue en matière de questions autochtones. Elle se situe à l'avant-garde sur le plan de l'éthique de la recherche pour, par et avec les peuples autochtones. La collaboration avec les Premiers Peuples s'articule autour des principes de l'interculturalité, de la compréhension mutuelle et de l'interdisciplinarité. Afin d'encourager la coproduction des savoirs, l'UQAT assure un soutien holistique et personnalisé qui considère la personne et la communauté dans son ensemble et qui répond à leurs besoins spécifiques. Au cours des dernières années, l'UQAT a mené à bien d'importantes réalisations visant le renforcement de ses partenariats avec les communautés des Premiers Peuples, la reconnaissance de leurs savoirs ainsi que la volonté de « faire ensemble ». Elle se démarque notamment pour avoir proposé un plan d'action ambitieux, L'UQAT et les peuples autochtones – 2019-2024.

À plus long terme, l'UQAT appuie ses créneaux d'excellence tout en soutenant l'essor de nouveaux thèmes de recherche et de recherche-création et en valorisant une culture de la recherche positive, rassembleuse et inclusive à laquelle adhère l'ensemble de la communauté universitaire. Elle offre un environnement institutionnel dynamique, propice au développement de la recherche en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé, en recherche-création et en sciences naturelles et génie tout en tenant compte des missions et des réalités distinctes dans lesquelles les différents secteurs sont actifs. En ce sens, l'élaboration du Plan stratégique de recherche et de recherche-création 2020-2025 est issue d'une démarche visant à cibler les domaines du savoir dans lesquels l'UQAT entend s'investir à l'avenir.

VISION INSTITUTIONNELLE DE LA RECHERCHE ET DE LA RECHERCHE-CRÉATION

L'UQAT est une université dont l'excellence en recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'en recherche-création contribue activement à l'avancement, au déploiement et à la coconstruction des savoirs au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

L'UQAT vise les normes les plus élevées d'excellence en matière de recherche et de recherche-création, et entend favoriser les collaborations stratégiques et intersectorielles, élargir les partenariats nationaux et internationaux, favoriser l'alignement avec l'innovation grâce à l'application, au transfert et à la mobilisation des connaissances. En appui à la croissance prévue de ses activités, l'UQAT continue d'optimiser son soutien administratif aux équipes de recherche, notamment en matière d'infrastructures, d'éthique et de gestion administrative des fonds obtenus des organismes subventionnaires. Les forces et les priorités des activités de recherche et de recherche-création de l'UQAT se reflètent dans l'attribution des chaires et des laboratoires de recherche, et par les activités menées avec une multitude de partenaires.

ENJEU

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE, EN RECHERCHE-CRÉATION ET EN INNOVATION

Historiquement, par l'ancrage dans ses territoires et la qualité de ses partenariats, l'UQAT bénéficie d'un environnement privilégié pour la recherche fondamentale, appliquée et collaborative sur les ressources naturelles et avec les collectivités. Tout en maintenant son positionnement, son ambition est de porter plus haut ses créneaux de recherche en sciences naturelles et en génie, en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé et en recherche-création. Par la créativité, l'innovation et le rayonnement, l'UQAT est connue et reconnue comme une université avant-gardiste.

ORIENTATIONS ET AXES DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION

Le processus d'élaboration du Plan stratégique de recherche et de recherche-création est étroitement arrimé à celui du Plan de développement 2020-2025, approuvé par les hautes instances de l'UQAT. Il est issu d'une consultation institutionnelle et a permis de cibler cinq (5) orientations stratégiques, soit :

- 1. Favoriser un environnement propice à la recherche et à la recherche-création.
- 2. Soutenir l'essor et le déploiement d'approches novatrices.
- 3. Mettre en valeur les contributions en recherche et en recherche-création.
- 4. Optimiser l'appui et le soutien à la relève dans son parcours universitaire en recherche et en recherche-création.
- 5. Offrir un environnement de recherche et de recherche-création exemplaire en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI).





1. Favoriser un environnement propice à la recherche et à la recherche-création

Cette orientation stratégique a pour objectifs de : 1) développer et optimiser les espaces de recherche et de recherche-création; 2) accroître le soutien technique et professionnel offert aux chercheuses et chercheurs; 3) renforcer la culture de la recherche et de la recherche-création. En dotant les départements des espaces et des ressources humaines et matérielles nécessaires à leurs activités de recherche et de recherche-création de même qu'en encourageant la mutualisation des infrastructures et du personnel de soutien technique et professionnel, l'UQAT veut offrir des possibilités de regroupements physiques et virtuels pour créer un milieu de vie dynamique, ouvert et sécuritaire. L'UQAT veut accroître son soutien institutionnel en optimisant les outils de gestion interne et les services offerts aux chercheuses et chercheurs tout en formant le personnel de soutien technique aux enjeux de la santé et sécurité en milieu de travail. Parallèlement aux enjeux d'infrastructures et de soutien technique et professionnel, l'UQAT souhaite renforcer la culture de la recherche en soutenant des initiatives ciblées qui permettront de valoriser la spécificité des activités de recherche et de recherche-création réalisées à l'UQAT.

2. Soutenir l'essor et le déploiement d'approches novatrices

Dans cette orientation, trois axes ont été établis : 1) innover dans les créneaux de recherche et de recherche-création existants; 2) recenser et élargir les possibilités de recherche intersectorielles novatrices et structurantes; 3) soutenir et favoriser l'ancrage dans les savoirs autochtones. L'UQAT souhaite accélérer l'émergence de nouveaux projets dans tous les secteurs. L'UQAT prévoit aussi organiser des activités afin de promouvoir les possibilités de financement intersectoriel et développer un concours interne spécial de subventions. Elle souhaite notamment adopter une approche concertée afin de stimuler le développement des projets en lien avec l'écosystème unique de la région sur les enjeux de développement durable et des changements environnementaux. Elle continue de prioriser l'embauche de professeures et professeurs avec des profils de recherche et de recherchecréation solides. L'UQAT veut consolider sa position de chef de file sur les questions autochtones notamment par la mise en œuvre de son plan d'action L'UQAT et les peuples autochtones - 2019-2024. Elle souhaite augmenter la capacité de veille informationnelle sur les possibilités de financement de la recherche autochtone; soutenir l'intersectorialité; accroître les soutiens internes au développement de nouvelles thématiques et aux activités de mobilisation des connaissances, notamment par la création de programmes de bourses de cycles supérieurs pour les étudiantes et étudiants autochtones; améliorer la visibilité de la recherche autochtone réalisée à l'UOAT et favoriser la création de nouveaux laboratoires et de chaires de recherche sur les thématiques autochtones.

3. Mettre en valeur les contributions en recherche et en recherche-création

Les objectifs de cette orientation stratégique visent à: 1) intensifier les efforts de rayonnement à l'échelle nationale et internationale; 2) valoriser la mobilisation des connaissances; 3) accentuer les efforts de recrutement d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs; 4) accroître la diffusion des productions scientifiques et artistiques des chercheuses et chercheurs. Pour ce faire, il est prévu de valoriser les initiatives des membres du corps professoral pour le développement de la recherche et de la recherche-création, notamment à l'échelle internationale. L'UQAT veut aussi élaborer une stratégie de recrutement et d'attraction afin de stimuler les inscriptions d'étudiantes et étudiants internationaux prometteurs aux cycles supérieurs et de les accompagner tout au long de leur parcours universitaire. L'UQAT veut se doter de ressources humaines et d'un budget opérationnel pour appuyer les activités relatives à la promotion et à la diffusion des résultats de recherche. Elle élabore un plan d'action en matière de diffusion tout en accroissant sa présence sur les plateformes numériques. Finalement, elle entend valoriser l'excellence par la création de prix de reconnaissance en recherche et en recherche-création.





4. Optimiser l'appui et le soutien à la relève dans son parcours universitaire en recherche et en recherche-création

Les objectifs sont : 1) promouvoir le développement et l'offre de nouveaux programmes de recherche et de recherche-création aux cycles supérieurs; 2) accroître la visibilité des possibilités de financement et de soutien pour les étudiantes et étudiants en recherche et en recherche-création; 3) promouvoir l'offre de stages rémunérés en recherche et en recherche-création. L'UQAT entend assurer la continuité des services de soutien aux cycles supérieurs en structurant les procédures à tous les niveaux administratifs pour l'attraction, le recrutement et la rétention des étudiantes et étudiants. Elle soutient l'intégration de la dimension recherche lors de la révision des programmes au premier cycle. Des visites en classe sont prévues dès la deuxième année du baccalauréat pour faire la promotion du parcours en recherche et des possibilités de financement aux cycles supérieurs. Chaque session, l'UQAT souhaite offrir des outils et des ateliers de formation ayant trait au parcours recherche pour les étudiantes et étudiants. Pour terminer, l'UQAT souhaite se doter d'une ressource humaine favorisant le maillage université-milieu afin de générer des occasions de stages auprès de la relève.

5. Offrir un environnement de recherche et de recherche-création exemplaire en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI)

L'engagement de l'UQAT pour faire progresser l'ÉDI occupe une place particulièrement importante au sein de son environnement de travail et d'apprentissage, lequel veille à valoriser la multiplicité des appartenances sociales. Elle désire formaliser l'instauration d'un cadre favorable à l'ÉDI. Pour ce faire, l'UQAT entend réaliser une analyse contextuelle et comparative de l'état de l'ÉDI à l'UQAT basée sur des données probantes. Elle assure la mise en œuvre du plan d'action des chaires de recherche du Canada en matière d'ÉDI et élabore du matériel d'accompagnement, de formation et de sensibilisation pour faciliter l'intégration de l'ÉDI en recherche et en recherche-création, en collaboration avec les services appropriés. Elle organise aussi des activités de sensibilisation à l'ÉDI. De plus, l'UQAT développe des mesures spécifiques à la recherche et à la recherche-création dans le plan d'action institutionnel en matière d'ÉDI, et ce, en cohérence avec son Plan de développement 2020-2025. Finalement, elle identifie et révise les politiques et procédures institutionnelles concernant la recherche et la recherche-création de telle façon à s'assurer qu'elles respectent les principes de l'ÉDI.





CINO THÈMES D'EXCELLENCE

Les thèmes d'excellence mettent en évidence les domaines dans lesquels l'UQAT se démarque principalement par l'intensité et les retombées de ses activités de recherche et de recherche-création. Les thèmes énumérés ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive, mais représentent les grandes avenues de développement du secteur de la recherche et de la recherche-création à l'UQAT.

I - ENVIRONNEMENT ET AVENIR DURABLE



Par la recherche, l'innovation, l'enseignement aux cycles supérieurs et de nombreux partenariats novateurs, l'UQAT se démarque par la réalisation d'une programmation de pointe dans le domaine des ressources naturelles et de l'environnement. Nos chercheuses et chercheurs se penchent sur les impacts environnementaux des activités humaines sur le développement durable, notamment celles touchant à l'ensemble du cycle de vie d'une mine et au maintien des services rendus par les écosystèmes forestiers et les agrosystèmes. À travers une approche interdisciplinaire en recherche et en formation ainsi que par la diffusion et l'intégration des nouvelles connaissances auprès des multiples usagères et usagers du territoire, les chercheuses et chercheurs abordent des thématiques diverses telles que la gestion écoresponsable et la valorisation des flux de rejets miniers, l'hydrogéologie, la restauration et l'écorestauration des sites du secteur minéral, la prédiction de la qualité et le traitement des eaux minières, l'exploration géologique et les minéraux critiques et stratégiques, la géométallurgie et la métallurgie extractive, l'écologie et l'aménagement forestier durable, la sylviculture, la biodiversité du Nord, le partage des savoirs autochtones, la qualité et la transformation du bois, la captation et la séquestration du carbone dans les écosystèmes forestiers et agricoles, la conservation des plantes fourragères, l'agriculture biologique et les changements climatiques tout en s'intéressant à leurs impacts socioéconomiques et à la responsabilité sociale des entreprises.



II- CRÉATIVITÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES



En misant sur la perméabilité de la frontière entre la recherche sur les technologies et la pratique créative, l'UQAT combine les nouvelles technologies et la création numérique pour stimuler la créativité, l'innovation et le savoir. S'appuyant sur des avenues d'avant-garde dans les domaines des humanités numériques et de l'innovation pour le bien des individus et des collectivités, les activités de recherche et de recherche-création couvrent un large éventail de thématiques, notamment l'impression 3D, la réalité virtuelle et augmentée, la médiation culturelle numérique, l'intelligence artificielle, la vidéo ou encore le cinéma. Grâce à de nouvelles approches de recherche et de recherche-création ancrées dans les milieux de pratique et issues de partenariats avec nos partenaires culturels, telles que les résidences de création, les activités de création cinématographique spontanée, les laboratoires de fabrication numérique communautaires et les incubateurs technocréatifs, l'UQAT soutient une dynamique transdisciplinaire de production et de transmission des savoirs et de la création. Les synergies obtenues favorisent la création de contenus originaux reflétant nos communautés.

En collaboration avec des partenaires industriels, l'UQAT crée aussi un solide écosystème technologique grâce à ses travaux en ingénierie, conception et production. Les innovations en matière d'industrialisation durable et de systèmes intelligents transforment une grande variété de secteurs, notamment la machinerie et les technologies de communication, les systèmes de communication souterrains, la mise en forme de produits, les biocomposites fonctionnels, la modélisation multiphysique, la stabilité des réseaux de distribution électriques, l'intégration des énergies renouvelables, l'électronique de puissance, l'automatisation industrielle, la commande de systèmes électromécaniques et la transmission de puissance des machines minières. L'UQAT s'intéresse également à l'apport des technologies de l'information et des données massives pour l'amélioration des processus de planification et de la prise de décisions.



III- SAVOIRS AUTOCHTONES



Depuis sa fondation, l'UQAT porte une attention particulière aux perspectives autochtones et insiste sur le respect des principes et des démarches de recherche et de recherche-création qui sont à privilégier en fonction de ces perspectives. Par le fait même, l'UQAT tient à maintenir et à renforcer ses partenariats avec les peuples autochtones dans une programmation qui s'appuie sur un regroupement de chercheuses et chercheurs de plusieurs disciplines. Voulant valoriser de bonnes pratiques sur le plan de l'éthique de la recherche pour, par et avec les peuples autochtones, l'UQAT priorise les projets qui mettent en valeur les savoirs autochtones et scientifiques. En s'appuyant sur un réseau de partenariats uniques avec les communautés et organisations autochtones, l'UQAT rayonne au-delà de ses territoires et se distingue par l'originalité, la pertinence et le nombre de ses contributions scientifiques, dont celles réalisées avec des coautrices et coauteurs autochtones. Les programmations des chercheuses et chercheurs traitent de thématiques diverses contextualisées dans les réalités autochtones, dont le partage et la transmission des savoirs, les enjeux relatifs aux femmes autochtones, l'éthique de la recherche avec les peuples autochtones, le droit et la gouvernance, l'histoire, la gestion des ressources naturelles et du territoire, les relations humains-animaux, la cartographie participative, le mieux-être et la formation en contexte autochtone.

IV- COLLECTIVITÉS ET INTELLIGENCES RÉGIONALES



Bien que vivant dans des contextes culturel et politique différents, les petites collectivités allochtones et autochtones des régions rurales sont souvent confrontées à des problèmes similaires quant aux perspectives d'avenir. Il est notamment question de vitalité sociale, de viabilité économique ainsi que d'enjeux politiques. Dans cette perspective, la recherche s'attache à identifier, documenter et expliquer les multiples défis auxquels font face les petites collectivités allochtones et autochtones, en proposant et en expérimentant des approches novatrices pour accompagner les actrices et acteurs dans la poursuite de leurs objectifs et dans la prise en charge de leur développement. Partant du principe que les petites collectivités détiennent un savoir unique qui permet de relever les défis auxquels elles font



face, les travaux réalisés à l'UQAT visent à valoriser cette « intelligence régionale » et à soutenir leurs initiatives et leur développement par des stratégies et des outils innovants. Les principales thématiques incluent la vitalité sociale et économique, le développement et la gouvernance du territoire et des ressources, ainsi que la gestion des organisations et des collectivités. La recherche s'intéresse aussi aux défis auxquels se heurtent les entreprises des régions rurales en matière de mesure de la performance, d'attraction et de rétention de la main- d'œuvre, de fossé numérique, de concurrence sur le Web, d'utilisation des réseaux sociaux et de télétravail.

Participant à l'intelligence régionale aussi dans le domaine de l'éducation, l'UQAT y contribue par le développement de projets qui apportent un savoir original et des réponses concrètes aux défis et aux besoins actuels du secteur en contexte régional et nordique. Les défis liés à la pénurie d'enseignantes et enseignants, à la formation des futurs enseignants et enseignantes aux nouvelles méthodes d'apprentissage et à l'éducation dans un environnement numérique ainsi qu'à l'administration scolaire font partie des problématiques distinctives de la recherche en éducation à l'UQAT.

V-SANTÉ GLOBALE



L'UQAT aborde les questions de santé globale en se concentrant sur la qualité de vie et la promotion du bien-être pour tous. Pour faire progresser les activités de recherche et de recherche-création liées à la santé, nos chercheuses et chercheurs couvrent un large éventail de disciplines et de perspectives qui abordent les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux ayant un impact sur la santé et le bien-être global à l'échelle individuelle, communautaire et mondiale. Que ce soit par l'offre exclusive de formation en français aux cycles supérieurs en art-thérapie et en santé mondiale en Amérique du Nord, par ses travaux précurseurs sur le trouble du spectre de l'autisme par la recherche de pointe en épidémiologie de la douleur chronique, l'UQAT fait figure de chef de file. Elle se démarque également dans les domaines de la santé mondiale, de la santé autochtone, des déterminants sociaux de la santé, de la gérontologie, de la précarité, des marginalités sociales et de l'itinérance, du logement et du bien-être ainsi que de la prévention de la violence.



EXCELLENCE INCLUSIVE EN FORMATION ET EN RECHERCHE

En matière de recherche et de recherche-création, l'UQAT est soucieuse de favoriser un environnement d'exception. Elle est déjà reconnue pour ses contributions scientifiques, son ouverture sur le monde, son engagement envers le développement de la société et sa proximité envers les individus et les communautés. En faisant de l'ÉDI les principes organisateurs clés autour desquels ériger la recherche et la recherche-création, l'UQAT reconnaît ainsi la relation d'interdépendance qui existe entre l'inclusion équitable de la diversité et l'excellence. Au-delà de la réponse aux exigences des organismes subventionnaires en matière d'ÉDI, l'UQAT entend stimuler la valeur et la qualité des contributions scientifiques par un engagement marqué face à la diversité, et ce, au profit du développement des connaissances. L'université est d'ailleurs fière de figurer parmi les signataires du programme Dimensions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) qui vise à promouvoir l'excellence en recherche, l'innovation et la créativité dans le milieu postsecondaire au Canada, dans et entre toutes les disciplines, en favorisant l'ÉDI. L'UQAT reconnaît que toutes et tous ont un rôle à jouer au sein de l'établissement afin de contribuer au renforcement de la culture d'inclusion à la fois en recherche et en formation de la relève.

ATTRIBUTION ET GESTION DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Les politiques et processus relatifs à la gestion et à l'attribution des chaires de recherche du Canada (CRC), y compris les décisions stratégiques, les examens de renouvellement et les demandes d'allocation sont sous la responsabilité du Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC). L'attribution des CRC à l'une ou l'autre des entités universitaires et la sélection du domaine de recherche relèvent de la direction de l'UQAT, en consultation avec les assemblées départementales. Le choix des thématiques privilégiées s'appuie sur le volume de financement de la recherche obtenu des organismes subventionnaires fédéraux tout en considérant son Plan stratégique de recherche et de recherche-création et ses cibles en matière de représentativité des quatre groupes désignés. L'appel à candidatures est envoyé à l'ensemble du corps professoral de l'UQAT et est diffusé le plus largement possible par tous les moyens jugés pertinents par le VRERC, en s'assurant de rejoindre les groupes sous représentés (femmes, minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones) et ainsi favoriser le dépôt de candidatures diversifiées.

Soucieuse de favoriser un environnement d'exception, l'UQAT a créé un comité en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (CÉDI). La mission de ce comité est d'approuver et de piloter la mise en œuvre des actions spécifiques en recherche et en recherche-création inscrites dans son Plan d'action institutionnel en matière d'ÉDI ainsi que dans son Plan d'action des CRC sur l'ÉDI. Le CÉDI s'assure que le Plan d'action établisse des objectifs clairs qui permettront de réaliser des progrès en vue de remédier aux désavantages que subissent les personnes des quatre groupes désignés en ce qui concerne l'attribution des chaires de recherche du Canada. Pour cela, il collabore étroitement avec des personnes issues des quatre groupes désignés, des titulaires de chaire, des membres du corps professoral et du personnel administratif. Il s'assure également de la mise à jour annuelle des exigences en matière de reddition de comptes à la population et de la transparence relativement à l'ÉDI. De plus, il a pour rôle de répondre aux préoccupations qui lui sont adressées et de gérer les problématiques sur l'ensemble du processus de sélection.

Allocation et attribution

À l'automne 2020 et en incluant une nouvelle chaire de niveau II, l'UQAT disposait de six chaires : deux de niveau I et quatre de niveau II, comprenant deux de niveau I du CRSNG, trois de niveau II du CRSNG et une de niveau II du CRSH. Au cours de la période 2020-2025, trois chaires deviendront disponibles (une de niveau I et deux de niveau II).

L'UQAT se réfère aux cibles en matière d'équité et de diversité établies par le Programme des CRC afin d'évaluer ses lacunes et d'établir ses objectifs pour le recrutement des titulaires de chaires.





Actuellement, avec ses six chaires actives sur six disponibles, l'UQAT est fière de dépasser les cibles établies par le Programme pour le groupe des femmes, des minorités visibles et des communautés autochtones et souhaite poursuivre dans cette voie. Considérant son lien étroit avec les communautés autochtones, l'UQAT avait pour cible d'augmenter son ratio pour ce groupe et a procédé récemment à la nomination d'une personne autochtone à un poste de CRC.

Depuis la création du Programme des CRC, la stratégie d'attribution des CRC à l'UQAT a été axée sur la rétention et l'attraction des meilleurs chercheurs et chercheuses dans des domaines ciblés afin de contribuer à la consolidation de l'UQAT comme un établissement universitaire de renommée mondiale. Les chaires et la majorité des fonds canadiens d'innovation (FCI) ont ainsi été attribuées dans les créneaux d'excellence où l'université est reconnue. Le Programme des CRC et le financement connexe de la FCI ont joué un rôle significatif dans le soutien aux équipes de recherche. L'UQAT a par ailleurs assuré un soutien à ses équipes à même ses budgets ainsi qu'à travers des programmes de financement institutionnel et sa fondation (FUQAT). L'atteinte des objectifs se mesure périodiquement à travers une gamme d'indicateurs tels que l'étendue des collaborations, la qualité et la diversité des partenariats, la transmission des connaissances ainsi que par la capacité à recruter du personnel hautement qualifié, notamment à l'échelle internationale.

Tableau 1 : Distribution des chaires de recherche du Canada en décembre 2020

	Environnement et avenir durable		Savoirs autochtones	Total
Secteurs	Mines	Forêts	Femmes autochtones	
Sciences et génie	3	2		5
Sciences humaines et sociales			1	1
				6



INFRASTRUCTURES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

L'UQAT reconnaît l'importante contribution des espaces physiques et virtuels au succès de sa stratégie de recherche et de recherche-création. Notre université souhaite ainsi favoriser l'épanouissement de l'ensemble de la communauté universitaire dans un environnement sain et inclusif, et poursuit l'instauration d'un cadre propice à l'attraction, à la rétention et au développement des membres de sa communauté. Les progrès et la croissance des infrastructures physiques de recherche et de recherche-création se poursuivront à l'avenir. Ainsi, dans son Plan de développement 2020-2025, l'UQAT s'est fixé les objectifs suivants : améliorer et créer des espaces physiques et virtuels (RV) innovants et stimulants; assurer le développement des espaces de travail, d'études, de recherche et de recherche-création qui répondent aux besoins actuels et futurs des utilisatrices et utilisateurs; assurer la mise en œuvre du plan directeur des espaces pour tous les centres et campus; optimiser en continu les espaces et assurer une prévisibilité de l'évolution des espaces.

L'investissement dans l'infrastructure numérique est tout aussi vital pour l'expansion des activités de recherche et de recherche-création à l'UQAT. La bibliothèque et les archives de l'UQAT sont au cœur de l'infrastructure numérique nécessaire pour assurer l'innovation et la réussite des activités de recherche. Le service de la bibliothèque fournit une expertise en jouant un rôle fondamental dans le soutien aux universitaires. En outre, il fournit un riche ensemble de ressources (numériques, données, textuelles, visuelles, universitaires, publiées et générées par la communauté) et offre les outils et les espaces technologiques nécessaires en soutien à l'émergence d'idées novatrices et à la création de nouvelles avenues de recherche. Grâce à son expertise en matière de gestion des données de recherche et de science ouverte, de propriété intellectuelle, de mobilisation des connaissances, le service de la bibliothèque est essentiel pour atteindre les objectifs de ce plan.





CULTIVER LE SUCCÈS

La stratégie institutionnelle de l'UQAT place les membres du corps professoral et leurs expertises comme point central de l'élaboration de sa programmation de recherche et de recherche-création et les accompagne dans la progression de leur carrière par des conseils, des services et la construction d'un environnement porteur d'excellence. Créé en 2015, le Décanat à la recherche et à la création contribue au déploiement d'une offre de soutien aux chercheuses et chercheurs actifs dans des projets de recherche et de recherche-création. Il assume la responsabilité de l'animation et du partage des meilleures pratiques entre les chercheuses et chercheurs, les laboratoires et les groupes de recherche. Il doit également élaborer et appliquer les politiques et les normes d'encadrement et d'évaluation, assurer le suivi des politiques, règlements et mesures associés à la recherche et à la recherche-création, et assurer la liaison avec les ministères, organismes, regroupements et autres partenaires. Il veille à la mise en œuvre du Plan stratégique de recherche et de recherche-création. De plus, le Décanat à la recherche et à la création fournit divers niveaux de soutien pour le transfert et la mobilisation des connaissances et des technologies. Il lui importe de faciliter et d'assurer le respect des lignes directrices en matière d'éthique et de principes d'intégrité de la recherche. Il contribue ainsi à renforcer l'innovation qui est en évolution constante.

Le Décanat à la recherche et à la création vise une optimisation des processus de gestion autour d'objectifs communs, dont :

- Favoriser la communication et la collaboration entre les différents services associés à la recherche et à la recherche-création;
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun;
- Renforcer la qualité et l'efficacité des services offerts aux chercheuses et chercheurs;
- Aligner la gouvernance sur les priorités stratégiques.

Alors que l'écosystème du financement change, se complexifie et devient de plus en plus compétitif, le Décanat à la recherche et à la création entend offrir un soutien complet afin de mieux répondre aux besoins de la communauté universitaire. Les mesures de progrès sont essentielles et visent à faciliter les processus de planification et de prise de décision. Le Décanat à la recherche et à la création continuera à travailler en étroite collaboration avec les différents services associés à la recherche afin de soutenir directement les chercheuses et chercheurs ainsi que les étudiantes et étudiants.

Les mesures du progrès sont évaluées à l'aide d'une gamme d'indicateurs, notamment :

- l'intensité des activités de recherche, de recherche-création et la part relative du financement externe;
- la qualité et le nombre de partenariats régionaux, nationaux et internationaux;
- le nombre de collaborations et de partenariats avec l'industrie, les organisations gouvernementales et non gouvernementales;
- le développement de nouveaux domaines ou d'initiatives intersectorielles;
- la mise en valeur des activités de recherche et de recherche-création;
- le recrutement de personnel hautement qualifié;
- le respect des différentes exigences et normes des organismes subventionnaires (comités d'éthique, conduite responsable, administration financière, gestion des données de la recherche, etc.);
- le respect des meilleures pratiques en matière d'ÉDI.

